

Compte rendu du comité de suivi restreint du 11 décembre

Début de la réunion : 17h30

Présentation par Madame la principale, Madame GALERA puis intervention de Monsieur le DASEN, Monsieur DESTRES.

Monsieur DESTRES réaffirme que la réunion du jour prendra la forme d'un groupe de travail (qui devait initialement être composé de 10 personnes au maximum). La communication autour du projet et la création d'un tableau de bord sont à l'ordre du jour. Le mode de montée alternée n'aurait pas dû être mentionné dans cet ordre du jour. C'est ce qui aura créé l'engouement pour cette réunion de travail.

Concernant le mode de montée alternée pour la rentrée 2017/2018, Monsieur DESTRES donnera la parole aux personnes désirant s'exprimer durant 10 à 15 min en fin de réunion, pour que les différents points de vue puissent s'exprimer.

Monsieur le DASEN explique ce qui a été vu avec Monsieur le recteur de l'académie de Paris et de la région île de France : le mois de Mars étant une échéance trop tardive, le mode de monde alternée sera communiqué lors du comité de suivi, le mardi 23 janvier 2018. Décision sera rendue par Monsieur le recteur après que les arguments lui auront été remontés.

Monsieur LECLERC DU SABLON, représentant des parents d'élèves du collège Berlioz, considère que 15 min ne suffisent pas.

M DESTRES propose de commencer par le groupe de travail.

17h45 : Explication des deux groupes de travail : Communication et tableaux de bord.

Pour la communication, fond et forme doivent être réfléchis.

Pour ce qui est du tableau de bord, l'idée est de produire une évaluation de la performance de ce qui a été construit. Julien GRENET est invité à s'exprimer sur le sujet et à participer à ce groupe de travail. Il lui est demandé d'aider le groupe à déterminer quels sont les indicateurs associés aux compositions sociologiques qui seront à retenir.

17h55 : Groupe de travail sur le tableau de bord :

Membres de ce groupe de travail : Monsieur GRENET (chercheur au CNRS), Monsieur DE PERETTI (en charge de la prévision scolaire à la DASCO, Monsieur DROUILLAT (Directeur de Damrémont 65), Monsieur SEGAUNES (Directeur de l'école Belliard), Madame LEFUR (Représentante des parents de l'école Joseph de Maistre), Madame LEMOINE (représentante des parents d'élèves FCPE au collège Coysevox), Madame TERRASSE (représentante de parents d'élèves au collège Berlioz), Monsieur LEGUAY (représentant des enseignant au collège Berlioz), Monsieur HOLTZ (principal adjoint du collège Berlioz), Madame GALERA (principale du collège Coysevox), Madame SAIAG (représentante des enseignants du collège Coysevox)

Les échanges se sont déroulés de la manière suivante :

Monsieur GRENET a demandé sur quelles dimensions il faudrait communiquer ?

Il ressort qu'il sera important de communiquer sur les dimensions sociales au sens large, sur le taux de fréquentation des deux établissements. Monsieur GRENET souligne que les seules données connues concernant les résultats scolaires sont celles du brevet.

La question est posée de l'utilisation des évaluations de 6^{ème} passées en 2017. On admet le peu de pertinence de l'utilisation et ce pour plusieurs raisons : il n'y a pas de données antérieures qui permettraient une comparaison et les modalités de passation de cette épreuve n'ont pas permis à l'ensemble des élèves d'y répondre convenablement. Madame GALERA souligne que 50 élèves de 6^{ème} sur toute la cohorte n'ont pas pu fournir de réponse exploitable.

Monsieur GRENET indique qu'il faudra conserver à l'avenir les données des évaluations de 6^{ème} pour créer une série statistique exploitable.

La question se pose d'un mode d'évaluation pour les élèves des deux établissements qui ne serait pas choisi par les enseignants des établissements pour ne pas qu'il y ait de biais dans la production de ces données.

Monsieur GRENET propose les banques d'épreuves de la DEPP et une correction externalisée. La passation devra avoir lieu à peu près au même moment de l'année, chaque année.

Monsieur LEGUAY affirme qu'après comparaison entre les moyennes des élèves de 4^{ème} du secteur Coysevox/Berlioz en 2016/2017 avec leurs moyennes en 3^{ème} (à ce jour) on constate un équilibre.

Monsieur GRENET propose de poser les évaluations chaque année à l'entrée dans l'année (en Mathématiques et en Français). Cela permettra aussi de comparer avec les niveaux nationaux. L'évaluation aurait lieu fin septembre/début octobre. Il souligne la nécessité de récupérer les données statistiques du ministère. Monsieur DE PERETTI indique que la ville soutiendra cette demande.

Au départ les chiffres sont utilisables auront un intérêt diagnostique et ne pourront avoir une valeur statistique qu'après plusieurs années de collecte.

Madame GALERA remonte les difficultés des évaluations 6^{èmes} de cette année et insiste sur la pertinence de l'évaluation quotidienne par compétence.

Monsieur GRENET insiste sur l'idée qu'il faut que le taux de participation soit très important pour que les résultats soient significatifs statistiquement.

Monsieur HOLTZ est gêné par les évaluations que l'on ne peut comparer à aucune donnée qui précède le multi-collège, puisque le relevé de telles données n'avait pas été effectué avant. Cela ne permet donc pas de valider ou non l'expérimentation de secteur multi-collège.

Madame GALERA insiste sur les résultats du brevet qui pourrait constituer une banque de donnée préexistante au projet. M Grenet se pose la question des intervalles de confiance vu la taille de l'échantillon. L'idée est d'observer par PCS si sur la base des résultats au brevet sur rang percentile des deux groupes ont baissé ou ont chuté.

Pour ce qui est des critères sociaux, Monsieur GRENET ne retient pas les taux de boursiers comme une mesure stable (il est possible que le dossier soit rempli ou non par la famille et les politiques d'établissement jouent beaucoup sur ces chiffres). Les PCS seraient une donnée plus fiable, on utilise les catégories A ; B ; C et D (Catégorisation INSEE depuis 82).

Madame TERRASSE demande comment quantifier l'évitement ? Monsieur GRENET répond que cette année, 60% des élèves très favorisés du secteur Berlioz sont venus cette année en 6^{ème} à Coysevox contre 20% seulement à Berlioz l'année dernière.

Monsieur LEGUAY présente l'idée des indicateurs de climat scolaire et évoque le taux d'absentéisme.

Madame GALERA propose de s'intéresser aux remontées des RIMS. (Nécessité d'un incident en milieu scolaire).

Monsieur LEGUAY propose de quantifier les exclusions de cours et les rapports d'incident. Madame SAIAG évoque le caractère peu signifiant de cette mesure. En effet, ces données dépendent étroitement des politiques d'établissement et sont difficilement objectivables.

Une représentante de parents d'élève pose la question de savoir comment se sentent les élèves. Monsieur GRENET évoque l'idée d'une enquête sur le climat scolaire (le ministère en propose déjà une sur un échantillon de population).

Madame GALERA, qui connaît cette enquête, s'inquiète de la victimisation possible par ce questionnaire.

Proposition est faite de condenser cette étude et de la faire passer en fin d'année à l'ensemble des élèves du secteur multi-collèges. La question se pose du financement de l'enquête.

Madame GALERA souligne que les évaluations sont chronophages et que ce ne doit pas se faire au détriment des apprentissages (pour exemple 36h d'enseignement perdus cette année pour faire passer les évaluations 6^{ème}).

Monsieur GRENET propose de ne le réaliser que sur un échantillon d'élèves. (L'enquête climat scolaire sera proposée par l'équipe de Monsieur Grenet).

Au sein d'un même établissement, seront comparées les données d'exclusion de cours et le nombre de conseils de disciplines. On rappelle que la comparaison entre les deux établissements n'a ici que peu de sens.

Bilan : Les mesures évoquées par le groupe de travail sur tableau de bord :

- Chaque année, fin Octobre/début Novembre, les élèves des deux établissements passent une évaluation en Français et en Mathématiques. Les sujets émanent de la DICOP et les corrections sont externalisées. Les données sont conservées pour analyse.
- Un échantillon des élèves répond chaque année à une version édulcorée de l'enquête DIESE.
- Les données de PCS sont utilisées pour regarder la composition des établissements en fonction de la composition du secteur.
- Les indicateurs du climat scolaire sont encore à déterminer. Seul le taux d'absentéisme a retenu l'approbation de tous.

Monsieur GRENET précise que les seules données comparables dans le temps sont les statistiques sociales et les résultats au DNB pour le moment. Les affectations en 2^{nde} pourront aussi être regardées (les filières aussi bien que les lycées d'affectation).

Monsieur BOUKHELIFA voudrait utiliser les notes des évaluations internes à l'établissement. Monsieur GRENET doute de la pertinence de ces données et évoque les évaluations de la DICOP présentées plus haut.

Compte rendu de la commission communication :

Communication à destination des familles du primaire et des collèges :

→ Réalisation d'un recto verso sur :

- Les enjeux de la montée alternée
- Scolarité de l'élève
- Premier bilan
- Projets communs aux deux collèges
- Offre des deux établissements

Parution : début février

Il sera rédigé par deux enseignants (un de chaque établissement) et par deux parents d'élèves du secteur et coordonné par le principal de Berlioz.

Communication à destination des parents d'élèves du primaire

→ Une réunion sera préparée par l'IEN et les principaux pour les 7 écoles élémentaires du secteur : 1 représentant du comité, 1 personnel de direction et le directeur d'école seront présents à chacune de ces 7 réunions.

Préparation d'un power point qui reprendrait l'architecture des documents pour cette réunion de parents.

Information des élèves

→ Ils seront informés par le professeur principal au collège et les élèves des écoles élémentaires à l'occasion des visites des collèges.

Communication en direction des enseignants du primaire :

→ Ils bénéficieront d'un temps d'information en mars par les IEN et les principaux.

Information des habitants du 18^{ème} :

→ L'initiative de la FCPE 18^{ème} d'une réunion d'information le samedi 27 janvier va dans ce sens.

Monsieur DESTRES propose la date du prochain comité de suivi restreint. Il aura lieu au collège BERLIOZ à partir de 18h le lundi 15 Janvier. La commission plénière aura lieu le mardi 23 janvier à 18h.

Demande de clarification de l'ordre du jour du 15 Janvier par Monsieur ANGEBAUD, représentant des professeurs du collège Berlioz.

Monsieur BOUKHELIFA devra présenter l'avancée du travail sur la communication pour validation du recto verso. Dans les outils utiles, on regardera le recto verso et on préparera le power point pour éventuellement le présenter au comité élargi la semaine suivante.

19h15 : Démarrage du débat.

Secrétaire de séance : Madame SAIAG – représentante des personnels enseignants du collège Coysevox